

LE LIEN NORMAND



Le bulletin
des salariés de l'agriculture

SOMMAIRE

- 2. Contacts Région
- 3. Edito
- 4. Vie de l'Association Régionale
- 5. Enquête nationale
- 6. Association du Calvados
- 7. Association de l'Eure
- 8. Association de la Manche
- 9. Association de l'Orne
- 10. Visite médicale
- 11. Ceinture de sécurité
- 12. Classification des emplois
- 14. Catalogue de formations
- 16. Zoom métier : l'élevage équin
- 18. Robot d'alimentation AURA
- 21 Humour
- 22. Offres d'emplois

LE LIEN NORMAND Février 2023- n° 13

Editeur

Association des salariés
agricoles de Normandie
Association loi 1901
9 rue de la Petite Cité
CS 80 882
27008 EVREUX

Imprimeur

EDS & IND
45 rue Nungesser et Coli
27000 EVREUX

Directeur de publication

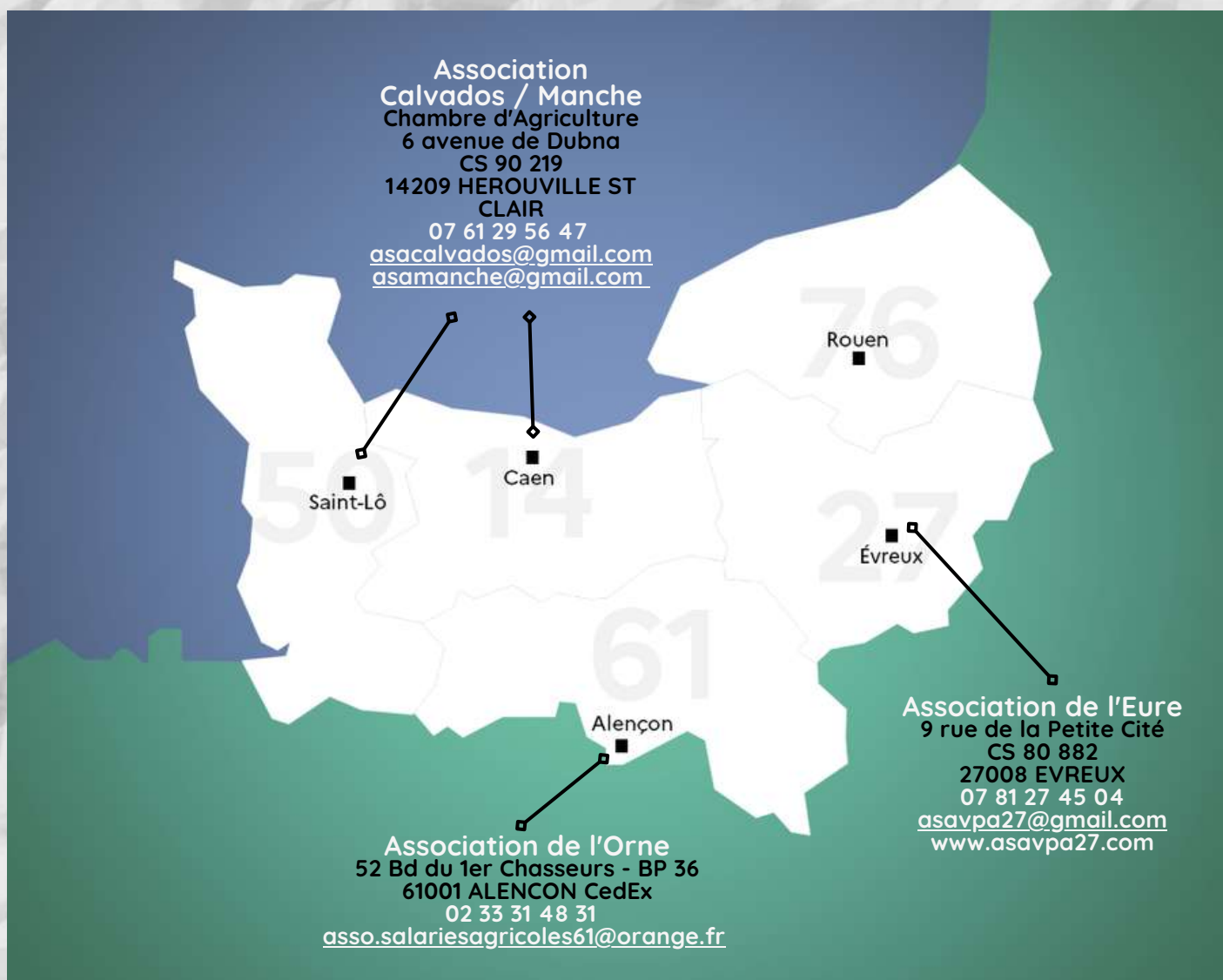
Patrick POULET

ISSN 2677-5832

Responsable de la rédaction

Marie France DELCROIX

Prix : 3 euros



EDITO



Bonjour à toutes et à tous,

Toute l'équipe de l'ASA Normandie se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé pour cette année 2023. Qu'elle vous apporte bonheur et réussite, profitez de chaque jour qui passe.

Cette année de semi-liberté vient de se terminer, nous espérons profiter pleinement de cette nouvelle année.

Beaucoup de projets sont prêts dans les tuyaux pour notre association, de nombreux événements dans les départements auront lieu. Pour la troisième fois consécutive, nous allons participer au Contrat d'Objectif 2023 - 2025, cela permet à l'association de promouvoir les métiers de l'agriculture. Nous sommes toujours en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, ainsi que Groupama.

Nous allons continuer notre travail avec toute l'équipe, nous remonter les manches et continuer de faire toujours plus pour les salariés agricoles.

Cette année 2023 a bien commencé puisque Constance, l'animatrice de l'ASA Normandie, a donné naissance à un petit Léopold. Nous leur adressons toutes nos félicitations et beaucoup de bonheur

Croyez bien que nous allons faire le maximum pour continuer à vous représenter.

Amicalement

Patrick POULET,
Président de l'association
des salariés agricoles de Normandie

VIE DE L'ASSOCIATION REGIONALE

Lorsque l'on regarde les chiffres de l'année 2021, on peut observer que la Covid a eu un impact considérable sur nos interventions et réalisation des objectifs.

En 2021, nous sommes intervenus dans 13 établissements scolaires et avons organisés 2 visites avec des collèges, dans des exploitations agricoles.

Nous avons organisé 9 interventions auprès des demandeurs et prescripteurs de l'emploi, ainsi que 11 visites d'entreprises.

Aujourd'hui, notre association a pu remonter la pente sur l'année 2022 et début 2023, en effectuant 27 interventions en établissements scolaires, pour un nombre total de 1 430 élèves touchés lors de celles-ci.

Afin de pouvoir renseigner les demandeurs et prescripteurs de l'emploi, nous avons organisé 24 interventions et touchés 300 personnes.



Nous avons fait découvrir le monde agricole à travers 20 visites d'entreprises organisées, pour un nombre total de 253 participants.

Afin d'informer tout public, nous avons participé à 10 salons et festivals.



Les nouvelles arrivées

Michelle MALON

Après 42 ans d'activité commerciale dans l'entreprise Groupama, Michelle Malon a rejoint notre équipe pour l'Association des Salariés Agricoles de Normandie, afin d'y occuper le poste de secrétaire.



La devise de Michelle : « *J'aime la vie associative car on y fait de belles rencontres !* »

Karine CHAPPE

Mère de trois enfants, Karine Chappe a été enseignante pendant 20 ans dans l'Orne. C'est en juin 2022, qu'elle a rejoint l'exploitation de son compagnon en tant que salariée agricole. Ses activités relèvent principalement de la gestion d'une plateforme de compostage.

Impliquée dans la vie associative, elle a rencontré Nicole Plais, Présidente, qui l'a conviée à découvrir l'association des salariés agricoles de l'Orne. Depuis, elle a rejoint l'association et c'est naturellement qu'elle a rejoint l'Association de Normandie.

Laura FERRER

Laura Ferrer a rejoint l'Association des Salariés Agricoles de Normandie pour occuper le poste d'animatrice, en novembre 2022, afin remplacer notre animatrice Constance Guéné étant actuellement en congé maternité.

«Ayant fait un apprentissage d'assistante spécialisée vétérinaire et ayant travaillé en pépinière et horticulture pendant près de deux ans, j'apprécie d'occuper ce poste d'animatrice afin de promouvoir les métiers de l'agriculture. En parallèle du poste d'animatrice, je travaille à mi-temps en tant qu'éducatrice auprès de jeunes en difficultés. Je pense que ces deux postes permettent d'améliorer mes compétences et d'enrichir mes connaissances afin de pouvoir orienter aux mieux le public sur leur orientation professionnelle. »

ENQUÊTE NATIONALE : LES BESOINS DES SALARIÉS AGRICOLES AU TRAVAIL

Dans un contexte de tension pour trouver des salariés agricoles et le manque d'attractivité de la profession, l'association qui représente les salariés agricoles a souhaité comprendre pourquoi certains salariés sont bien dans leurs métiers et d'autres non.

Au congrès national de l'ASA France à Blanquefort (33) en mars 2022, les administrateurs ont décidé de lancer une enquête de terrain, auprès des salariés agricoles pour avoir une photographie sur leurs conditions de travail, leurs besoins et leurs manques.

Objectif :

Réaliser un baromètre sur les conditions de travail et les besoins exprimés par les salariés au travers d'une 1ère enquête anonyme en 2022, basée sur 300 réponses qualitatives de salariés agricoles. Laisser la possibilité aux salariés de s'exprimer librement en répondant à 38 questions fermées mais aussi ouvertes

Les 38 questions :

Laisser la parole aux salariés agricoles

- . Quelles sont vos conditions de travail ? (Equipement de la structure : WC, salle de pause, EPI, sentiment de sécurité ou pas au travail)
- . Est-ce que le droit du travail est respecté ? (Horaires, remise fiche de paie, planning clair...)
- . Est-ce que vous êtes satisfait de la gestion de vos congés ? (Anticipés...)
- . Connaissez-vous votre convention collective nationale ? (Classification)

- . Bénéficiez-vous d'un entretien annuel ? De formation ? Et l'équilibre vie professionnelle et vie privée ? Des avantages liés à votre profession ? (Primes, tickets restaurant, chèque-vacances...)
- . Vous sentez-vous reconnu dans votre entreprise ? Et la pression au travail ? Votre avenir d'ici 2 ans ? (Toujours salarié agricole, agriculteur...)

Exprimez-vous...

Les premiers résultats

300 réponses qualitatives

- . Une enquête anonyme mais 50 % des salariés ont laissé leur mail pour recevoir les résultats (ce qui permettra aussi de créer une base de salariés à enquêter pour reconduire l'action : baromètre). Des salariés qui se sont exprimés librement sur les questions ouvertes.
- . Un panel qui offre une photographie cohérente des salariés de la production agricole : panel de toute la France, avec des métiers divers (viticulture, élevage, machinisme, végétal...), très majoritairement en CDI, des hommes mais aussi des femmes (40 %), âgés de 18 à 65 ans.
- . Des constats de conditions de travail très diverses (du meilleur au pire)

Quelques résultats en avant-première

- . 26 % n'ont pas de WC sur le lieu de travail (exploitation, champs, chantier) 40 % n'ont pas de salle de repos pour déjeuner (commentaire de très propre à très sale) et certains bénéficient d'équipements complets : WC, salle de pause aménagée, lave-linge et sèche-linge...
 - . 20 % n'ont pas d'EPI (leur manquent l'essentiel tels que gants, chaussures sécu, lunettes),
 - . 20 % ne se sentent pas en sécurité (accidents, maladies pro, produits chimiques et même harcèlement).
 - . 86% trouvent un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Pour les 14 % qui indiquent ne pas trouver cet équilibre, ils expliquent manquer de sommeil, avoir un volume horaire trop élevé ou des repas irréguliers. A noter que 5 % des sondés indiquent qu'il n'y a pas de respect de leur vie privée, donc pas de barrière vie pro et vie perso, comme appels intempestifs.
 - . Et aussi les réponses à des questions telles que: est-ce qu'ils ont des primes, des avantages en nature, des tickets restaurant... ?
- Les résultats définitifs seront publiés en Mars 2023.

RETOUR DES EVENEMENTS PASSÉS

- **Sensibilisation à la réparation du petit matériel de coupe**

Le samedi 22 Octobre, 10 adhérents ont été accueillis au sein de l'entreprise AGR Motoculture à Méry-Bissières en Auge durant un temps de 2h pour apprendre à réparer son petit matériel, type tronçonneuse, taille-haie.

« C'était une très bonne matinée, très enrichissante. Nous avons appris qu'il fallait favoriser le SP98 à la place du SP95 car cette essence se garde plus longtemps et est de meilleure qualité à réparer un problème d'accélérateur, l'affutage des chaînes, comment remonter un lanceur coincé mais aussi la révision générale d'une tondeuse tractée avec un formateur très compétent. J'espère que cette activité sera renouvelée et c'était presque trop court » Loïc Fieffe



- **Code de la route**

Comme chaque année, une vingtaine d'adhérent s'est rassemblé le jeudi 1er décembre au soir à l'auto-école de Bayeux ainsi qu'à la chambre d'Agriculture de Lisieux pour réviser le code de la route sur une session d'une heure.

ACTIVITES A VENIR

- **Soirée restaurant & bowling**

Nous vous proposons de nous rejoindre le temps d'une soirée autour d'un repas et d'une partie de bowling le samedi 04 février, le soir, au Bowling de Bayeux.

- **Voyage d'étude en Touraine**

« Je fais parti de l'ASA depuis plusieurs années, ne participant plus aux activités professionnelles dû à ma retraite, j'ai eu plaisir à partir au voyage d'étude proposé par l'ASA du 27 au 30 octobre. Nous étions 19 à partir dans une ambiance conviviale et avec un très bon chauffeur. Le séjour a commencé avec la visite d'une savonnerie, un superbe magasin et un musée hors du commun. Le lendemain, c'était visite au Cadre Noir de Saumur et dans un village troglodytique, village découvert par hasard il y a une vingtaines d'années. Le reste du séjour à laisser la place au Château de Chinon, visites d'exploitations viticoles et à d'autres visites. Le retour ne fût pas très long malgré la fatigue, même si nous étions un petit groupe, la bonne ambiance et les rires étaient au rendez-vous. Merci à tous » Pascal Cardonne



- **Concours de taille de pommiers**

Le concours de taille de pommiers aura lieu le samedi 4 Mars à La Cave de la Loterie sur la commune de Clécy. N'ayant pas pu l'organiser en 2021, le GRASAVPA a décidé de le renouveler une fois de plus en 2023.

- **Activités en vue cette année**

Journée annuelle des adhérents - Zoo de Jurques
La Spiruline Pays d'Auge, ferme aquacole Livarot
Parc des Bisons - Maisoncelles la Jourdan
Coopérative linière - La Jalousie

ACTIVITES PASSEES

Dimanche 30 octobre Fête de la pomme du cidre et du fromage

Comme chaque année, l'Association des Salariés Agricoles a participé à la fête de la pomme, du cidre et du fromage, qui s'est déroulée à Conches-en-Ouche, le 30 octobre 2022. Cet évènement arbore un espace de dix hectares. La fête de la pomme, du cidre et du fromage a accueilli plus de cent exposants, producteurs locaux ou artisans en lien avec les produits normands. Nous avons pu voir, à cette occasion, plus d'une centaine de personnes s'arrêter à notre stand.



Samedi 19 novembre Repas d'hiver

Cette année, l'association a convié et reçu de nombreuses personnes à l'occasion de la soirée d'hiver du samedi 19 novembre 2022. Cette soirée s'est déroulée à Orvaux, la choucroute était à l'honneur lors de ce repas ! Un moment de partage et de convivialité pour nos adhérents, lors de ce repas.



ACTIVITES A VENIR

Les 27 et 28 janvier 2023 Le salon des métiers, de l'emploi et de l'orientation

Comme chaque année, retrouvez-nous le vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023, au salon des métiers, de l'emploi et de l'orientation, se déroulant à Évreux, à la halle des expositions.



Samedi 25 février Le salon international de l'agriculture

Le salon international de l'agriculture fait son retour du 25 février au 05 mars 2023, à Paris Expo, Porte de Versailles. C'est le rendez-vous incontournable du monde agricole, venez découvrir les exposants et animaux présents sur ce salon ! Cette année, c'est Ovalie, vache de race Salers qui sera à l'honneur.



L'association organise une sortie le samedi 25 février 2023, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et vous inscrire : asavpa27@gmail.com ou au 07 81 27 45 04. Pour plus d'informations, consulter notre site internet : <https://www.asavpa27.com/> Ainsi que le site du salon international de l'agriculture : <https://www.salon-agriculture.com/>

Retrouvez-nous sur internet !

Toutes nos actualités et nos évènements sont à retrouver sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/Asavpa27>

mais également sur notre site internet <https://www.asavpa27.com/> !

RETOUR SUR LES ACTIVITES PASSES

→ Code de la route

Cette année, l'ASA 50 a choisi de faire la soirée code de la route avec son partenaire Groupama. Les adhérents ont été conquis car ça n'a pas été une simple séance de code mais tout un récapitulatif des devoirs à respecter sur la route. Cette soirée a commencé avec un debrief des accidents routiers et les rappels comme où se placer dans un rond-point. Ils ont pu faire un point sur les nouvelles signalétiques comme les panneaux concernant les circulations des vélos. Un topo sur les normes des vélos électriques, par exemple, les vélos -25W n'ont pas l'obligation de porter un casque mais les vélos de + 25 W (45km) ont les mêmes obligations qu'un scooter. La séance s'est finie par une série de questions en commun avec explication.



→ Tailleurs de vignes en Bordelais

Les Manchots sont descendus, du vendredi 2 au dimanche 4 décembre, pour concourir à la rencontre annuelle des tailleurs de vignes en Bordelais ce qui a permis de visiter le château Valandraud qui les accueillait.



ACTIVITES A VENIR

→ Concours de pointage bovin

Notre concours annuel de pointage bovin est reporté au samedi 28 Janvier 2023.

→ Formations et sensibilisations

Janvier : Recyclage PSC1
ouvert aux personnes ayant la formation PSC1
Stage SANTHORE - Rennes ou Le Neubourg
Journée de protection incendie
Formation méthanisation - Coutances

→ Soirée d'information

Soirée d'information « mieux manger »

→ Salons / Foires / Forums / Comices :

- **25/02 au 05/03** : Co-voiturage au Salon de l'Agriculture
- **Octobre** : Co-voiturage au Sommet de l'Élevage

→ Activités de divertissements et de rassemblements festifs :

- **4 Février** : Soirée restaurant et bowling - Bayeux
- Randonnée du **1er Mai** - Manche
- **Fin Juin** : Sortie à l'Aquarium
- « Mini-Festival de l'ASA 50 »
- **Fin d'année** : Soirée initiation cocktail

→ Soirées ou journées techniques et pédagogiques :

- **21 Janvier** : Concours de pointage - Juvigny-les-Vallées
- **04 Mars** : Concours de pommiers - Clécy
- **6 & 7 Mai** : Olympiades des métiers - Manche
- **Mai** : Visite de la station expérimentale de Trévarez - Bretagne



La vie de la station de Trévarez



- **Juin** :
 - Marché de Rungis et Assemblée Nationale
 - Visite de la ferme du cheval de trait La Michaudière à Juvigny-Val-d'Andaine
- **27 Aout** : Concours de conduite - Orne
- **Septembre** : Journée au lycée de Coutances
- **Octobre** : Soirée code de la route - Saint-Hilaire-du-Harcouët & Coutances
- **Novembre** : Journée pédicure
- **Fin d'année** : Concours dans le Bordelais

UTILISATION DES EXTINCTEURS

Le 18 novembre, un groupe de 14 personnes s'est rendu au Lycée agricole de Sées pour une intervention sur la sensibilisation au risque incendie en milieu professionnel et privé. Cette intervention était assurée par Mr LECOMTE de GROUPAMA, Chargé de Prévention Grand Public.

En milieu professionnel

14 100 incendies et environ 15 000 victimes

En milieu privé

c'est 250 000 incendies par an soit un toutes les 2 minutes. 10 000 victimes recensées dont 80 décès par an. Ce chiffre a doublé en 30 ans.

Il existe plusieurs types de feu

- feu de matières solide, bois, papiers
- feu de liquide, essence, solvants
- feu de gaz butane, propane
- feu thermique lié à une surface chaude
- feu électrostatique et explosion
- feu chimique, matériaux combustibles
- feu d'origine humaine, cigarettes

25% des incendies sont d'ordre électrique : bouilloire, cafetière, micro onde, enrouleur électrique (vérifier la puissance pour ne pas risquer une surchauffe)

Que faire en cas incendie

L'extincteur doit être placé à hauteur d'homme. Déclencher l'alarme et appeler les pompiers : 18 ou le 112, fermer les portes et ramper.

80% des décès sont dû à l'inhalation de fumé toxique

Pour éteindre un feu

En une minute un verre d'eau, deux minutes un seau d'eau, et plus de trois minutes une tonne d'eau. Pour un feu de friteuse, ne surtout pas mettre d'eau car cela peut produire une importante explosion, Il faut donc mettre un torchon humide dessus.

Les extincteurs

Ils doivent être révisés tous les ans. Le dégoupiller pour l'utiliser. Une fois utilisé on ne peut plus s'en servir et doit être rempli.

Nicole PLAIS
Présidente de l'Association

AVIS DE DECES
Mr Claude DEUST
décédé le 13 décembre
Nous renouvelons nos
sincères condoléances à
son fils, Denis, membre
du Conseil
d'Administration

VISITES DE DEUX EXPLOITATIONS A SAINT BOMER LES FORGES

Le 10 décembre, nous étions 20 personnes à avoir rendez-vous à 10h00 sur l'exploitation du GAEC Maillard pour voir AURA de chez KHUN.

AURA est un automat qui dessile aux animaux du silo à l'auge. cette machine fonctionne en autonomie grâce au GPS, WIFI et SONAR, ce qui lui permet de se déplacer dans tous les bâtiments et tous les silos de l'exploitation.

AURA permet de réaliser des rations adaptées à chaque lot d'animaux plusieurs fois par jour pour éviter l'échauffement de la nourriture.

Cet investissement a été réalisé pour palier au manque de main d'oeuvre.

Après avoir déjeuné au restaurant de Saint Bômer, nous avons rendez-vous au GAEC de la Varenne pour voir un séchoir à foin.

L'herbe est fauchée et fanée le même jour. Le lendemain, elle est andainnée. Le troisième jour, les andains sont retournés et le ramassage se fait en fin de journée à l'aide d'une auto-chargeuse. L'herbe est répartie sur toute la surface d'une case. Un ventilateur souffle un air chaud et sec qui est récupéré sous la toiture quand il y a du soleil ou un air sec par radiateur électrique".

Nous remercions Messieurs Maillard et Messieurs et Madame Foucher de nous avoir accueilli et présenté ces matériels.

Philippe MAILLARD
Membre du Conseil
d'Administration



LA VISITE MÉDICALE : ÊTES-VOUS APTE À TRAVAILLER ?



Vous êtes salarié, votre employeur à l'obligation de s'assurer de votre santé et de votre sécurité. C'est pourquoi, des visites médicales dispensées par l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail sont obligatoires.

Êtes-vous apte à exercer votre activité professionnelle ? Le travail que votre employeur vous demande ne nuit-il pas à votre santé ? Les visites médicales obligatoires répondent à ces questions et vous permettent de faire un point périodique. Le suivi est assuré par une équipe pluridisciplinaire de santé au travail. Cette équipe, sous la responsabilité du médecin du travail qui l'anime et la coordonne, est composée notamment de médecins du travail, collaborateurs médecin, internes en médecine du travail, infirmiers en santé au travail. Selon vos besoins, votre état de santé et les risques liés à votre poste de travail, 3 types de suivi sont proposés : le suivi individuel simple, le suivi individuel adapté et le suivi individuel renforcé.

Le suivi individuel simple

Le suivi individuel simple s'adresse aux salariés qui ne sont pas exposés à des risques particuliers et qui n'ont pas de problème de santé spécifique. Vous réalisez une Visite d'information et de prévention (VIP), assurée par un professionnel de santé de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail. Cette VIP a lieu dans un délai de 3 mois maximum à compter de l'affectation au poste ; elle est

renouvelée dans un délai de 5 ans maximum. A l'issue de la VIP, vous recevez une attestation de suivi ou êtes réorienté vers le médecin du travail si des mesures individuelles doivent être mises en place ou si un risque d'inaptitude au poste est identifié. Vous pouvez solliciter à tout moment le médecin du travail. Votre employeur peut également le solliciter sur demande écrite et motivée.

Le suivi individuel adapté

Le suivi individuel adapté est réalisé sur la base du suivi simple avec des périodicités de Visite d'information et de prévention (VIP) plus rapprochées :

- pour les travailleurs de nuit ou âgés de moins de 18 ans, la VIP est réalisée avant l'affectation au poste. Elle est renouvelée dans un délai de 3 ans maximum selon les situations.
- pour les travailleurs handicapés, titulaires d'une pension d'invalidité ou les salariés qui connaissent d'autres problèmes spécifiques (état de santé, conditions de travail), la VIP est renouvelée dans un délai de 3 ans maximum.
- pour les femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes, une réorientation systématique et sans délai est réalisée vers le médecin du travail après la VIP ou à tout moment à leur demande.

Le suivi individuel renforcé

Ce dispositif vous concerne si votre poste présente un risque particulier* pour votre santé, votre sécurité ou celle de tiers. Vous réalisez alors un Examen médical d'aptitude (EMA) avant affectation à votre poste. L'EMA, assuré par le médecin du travail est renouvelé dans un délai de 4 ans maximum. Une visite intermédiaire est réalisée au plus tard 2 ans après l'Examen médical d'aptitude par un professionnel de santé de l'équipe santé sécurité au travail.

* Risques particuliers : exposition à l'amiante, au plomb, à des agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, à des agents biologiques des groupes 3 et 4, à des rayonnements ionisants ; au risque hyperbare ; au risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages, affectation à des postes conditionnés à un examen d'aptitude spécifique, les postes identifiés à risque par l'employeur.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

LA CEINTURE DE SECURITE : LE MEILLEUR BOUCLIER DES UTILISATEURS D'ENGIN AGRICOLES

La MSA sensibilise les utilisateurs de machines agricoles à la nécessité de porter la ceinture de sécurité en toutes circonstances. En effet, la gravité des accidents avec des machines agricoles sur la route est liée dans un tiers des cas au non port de la ceinture de sécurité.

La ceinture de sécurité limite le risque d'accident grave

Elle protège en cas de choc, permet de maintenir le conducteur dans l'habitacle et lui évite d'être violemment projeté sur la colonne de direction. En France entre 2013 et 2017*, 984 accidents routiers ont impliqué un tracteur agricole. Parmi les victimes graves des accidents recensés (décès ou hospitalisation), plus d'un tiers d'entre eux n'avait pas attaché leur ceinture de sécurité. Parmi les 44 usagers de tracteurs agricoles tués, 42 sont décédés dans un accident sans tiers. Pour rappel, sur la route, le code de la route impose le port de la ceinture de sécurité à bord d'engins agricoles lorsqu'elle est présente.

*source : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR)

La ceinture est complémentaire aux structures de protection

L'un des risques majeurs lors de l'utilisation d'un engin agricole dans les champs est son renversement ou son retournement. Les machines doivent posséder une structure de protection pour éviter que le conducteur soit écrasé ; elle demeure insuffisante si le conducteur ne porte pas de ceinture de sécurité.

La MSA aide les employeurs et exploitants agricoles à s'équiper

Les exploitants et employeurs agricoles peuvent sécuriser les tracteurs non équipés d'une ceinture.

Les services Santé-sécurité au travail de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe les y accompagnent en étudiant la meilleure solution technique ou en recherchant des solutions de prévention adaptées à l'entreprise, afin d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les risques.

Retrouvez toutes les informations liées au port de la ceinture de sécurité à bord des engins agricoles sur le site ssa.msa.fr : <https://ssa.msa.fr/je-mattache-je-me-protege/>



Informez-vous sur ssa.msa.fr



L'essentiel & plus encore

En septembre 2020, un crash test réalisé par l'Union technique de l'automobile, du motorcycle et du cycle (UTAC), en partenariat avec la revue Entraid et la MSA, montre qu'un choc frontal à 30 km/h en tracteur peut être fatal pour un conducteur non-attaché :

<https://www.youtube.com/watch?v=QcYPI0voWZU>

Sources : MSA

LA CLASSIFICATION DES EMPLOIS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

La classification des emplois de la convention collective fixe un certain nombre de dispositifs dont les minima de rémunération. L'entreprise doit respecter ces minima, mais a toute latitude pour définir sa politique de rémunération, à condition qu'elle soit plus favorable que celle de la convention collective et qu'elle respecte l'égalité de traitement

► Article 4.4 - Prise en compte de l'évolution personnelle

L'utilisation des critères classants permet, dans ses principes mêmes, l'évolution du parcours professionnel et la prise en compte de l'effort d'acquisition de compétences complémentaires. En effet, la valorisation de l'emploi ciblé (que ce soit au recrutement ou dans l'objectif d'une progression du salarié en interne) met en valeur les exigences en termes de compétences pour parvenir à l'occuper, et ainsi les efforts accomplis ou à accomplir par le salarié pour occuper pleinement cet emploi. Dès lors, la valorisation de cet emploi va conduire à un nombre de points et donc à une rémunération minimale qui rétribuera l'appropriation des compétences et qui motivera à la progression au sein des parcours professionnels.

► Article 4.5 - Paliers

La classification comprend 12 paliers, chacun d'entre eux correspondant à une rémunération minimale. Pour trouver le palier de l'emploi, il suffit de repérer au sein de quelle fourchette se trouve son coefficient (tableau ci-contre)

► Article 4.7 Evolution professionnelle

4.7.1. Entretien professionnel individuel

Chaque salarié bénéficie d'un entretien professionnel organisé tous les 2 ans. Cet entretien est consacré à ses perspectives d'évolution professionnelle notamment en termes de qualification et d'emploi. Un entretien supplémentaire peut aussi se tenir à l'initiative de l'employeur ou sur simple demande du salarié, à l'issue d'un changement significatif d'activité par exemple.

Coefficient de l'emploi

	Entre	Et
Palier 1	9	11
Palier 2	12	16
Palier 3	17	24
Palier 4	25	35
Palier 5	36	51
Palier 6	52	73
Palier 7	74	104
Palier 8	105	143
Palier 9	144	196
Palier 10	197	270
Palier 11	271	399
Palier 12	400	

Il a pour objet de :

- recenser les compétences professionnelles et les qualifications du salarié et faire le point sur les compétences nécessaires pour l'accomplissement de ses missions ;
- faire le point sur les projets professionnels du salarié et sur le projet de l'entreprise en lien avec l'emploi du salarié ;
- examiner les perspectives d'évolution professionnelle du salarié ;
- Informer le salarié sur la validation des acquis de l'expérience, sur le conseil en évolution professionnelle, sur l'activation du compte personnel de formation ainsi que sur des abondements de ce compte que l'employeur est susceptible de financer.

Chaque salarié est informé de ce droit lors de son embauche.

Il est systématiquement organisé à l'issue des périodes de suspension du contrat de travail visées à l'article L.6315-1 I alinéa 2 du code du travail (congé de maternité, congé parental d'éducation, congé de soutien familial, congé d'adoption, congé sabbatique, période de mobilité volontaire sécurisée, période d'activité à temps partiel, arrêt longue maladie, mandat syndical). En outre, cet entretien peut avoir lieu, à l'initiative du salarié, à une date antérieure à la reprise de poste.

Un compte rendu de cet entretien sera établi et signé des deux parties. Les évolutions sont mentionnées dans ce compte-rendu.

Les changements de métiers sont formalisés dans un avenant du contrat de travail

Article 4.7.2. Bilan de parcours professionnel

Comme le prévoit l'article L.6315-1 II du code du travail, tous les 6 ans, l'entretien professionnel fait un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié. Cette durée s'apprécie par référence à l'ancienneté du salarié dans l'entreprise. Ce récapitulatif donne lieu à la rédaction d'un document dont une copie est remise au salarié. Il permet de vérifier que le salarié a bénéficié, au cours des 6 dernières années, des entretiens professionnels et d'apprécier s'il a :

- suivi au moins une action de formation ;
- acquis des éléments de certification par la formation ou par la VAE ;
- bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, si le salarié n'a pas bénéficié de l'ensemble des entretiens professionnels et d'au moins une action de formation (hors des actions visées à l'article L.6321-2 ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi), son compte personnel de formation est abondé dans les conditions définies par la réglementation.

Smic 2023 : 24 euros net en plus à compter du 1er janvier. Quel impact sur votre salaire ?
[SMIC 2023] A compter du 1er janvier 2023, le Smic augmente de 1,81% et passe de 1 329,05 euros à 1 353,07 euros net par mois. Le point sur le montant actuel du Smic.

A compter du 1er janvier 2023, le Smic est revalorisé à hauteur de 1,81%.

Les travailleurs rémunérés au niveau du Smic vont donc voir leur salaire passer de 1 329,05 euros à 1 353,07 euros net par mois, soit une augmentation de 24 euros net. En brut, le Smic s'élève à 1 709,28 euros contre 1 678,95 euros précédemment. Le Smic horaire brut passe quant à lui de 11,07 à 11,27 euros.

Un employeur ne peut donc pas rémunérer un travailleur à moins de 1 329,05 euros nets par mois pour un temps plein. En revanche, rien n'oblige votre employeur à augmenter votre salaire si vous n'êtes pas rémunéré à hauteur du Smic.

Source : Convention Collective Production Agricole CUMA

EVOLUTION DU SMIC MENSUEL DE 2015 à NOS JOURS		
DATE	SMIC MENSUEL NET	SMIC MENSUEL BRUT
Janvier 2023	1 353,07 euros	1 709,28 euros
Août 2022	1 329,05 euros	1 678,95 euros
Mai 2022	1 302,64 euros	1 645,58 euros
Janvier 2022	1 269,03 euros	1 603,12 euros
Octobre 2021	1 258 euros	1 589,47 euros
Janvier 2021	1 231 euros	1 554,58 euros
Janvier 2020	1 219 euros	1 539,42 euros
Janvier 2019	1 204 euros	1 521,25 euros
Janvier 2018	1 173 euros	1 498,47 euros
Janvier 2017	1 153 euros	1 480,27 euros
Janvier 2016	1 143,72 euros	1 466,62 euros
Janvier 2015	1 135,99 euros	1 457,52 euros

UN CATALOGUE DE FORMATION A DESTINATION DES SALARIES AGRICOLES EST DISPONIBLE

Ce catalogue vise à présenter les formations destinées aux salariés ainsi que les dispositifs de financement existants, afin d'encourager la montée en compétences des hommes et des femmes qui travaillent dans les entreprises de l'agriculture et du paysage en Normandie.

Il recense les formations proposées de novembre 2022 à mars 2023 inclus, sur l'ensemble de la Normandie.

Catalogue de formation des salariés de l'agriculture et du paysage en Normandie

Des femmes et des hommes formés
pour des entreprises performantes

Édition novembre 2022 - juin 2023



Quelques formations à retrouver dans le catalogue

ÉLEVAGE BOVIN

J'assure moi-même l'insémination du troupeau de vaches laitières

Durée : 4 jours

Date : 7, 16, 21 et 28 mars 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de
Normandie - Bayeux (14)

Je valorise mieux l'herbe pâturée avec un robot de traite

Durée : 1 jour

Date : 14 mars / 16 mars 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de
Normandie - Lisieux ou Villers-Bocage
(14) - La Ferrière-aux-Étangs (61)

ÉLEVAGE ÉQUIN

J'adapte les pratiques de l'exploitation pour améliorer la pérennité des prairies

Durée : 2 jours

Date : 27 avril 2023 et 1er Juin 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie -
Coutances (50)

Préparer la physiologie de la reproduction

Durée : 1 jour

Date : 10 mars 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie -
Orne (61)

Garantir des prairies de qualité pour les chevaux

Durée : 2 jours

13 avril et 11 mai

Lieu : Chambre d'Agriculture de Normandie
- Lisieux (14)

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Introduire le désherbage mécanique dans la rotation

Durée : 1 jour

Date : 14 mars 2023 (Eure) / 16 mai (Calvados) / 24 mai (Orne) / 25 mai (Manche)

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie -- Le Neubourg (27) - Iffs (14) - Sées (61) - Avranches (50)

CONDUITE, MACHINISME, ÉQUIPEMENTS AGRICOLES ET D'ENTRETIEN DU PAYSAGE

Régler la moissonneuse batteuse

Durée : 1 jour

Date : 13 juin 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie - Iffs (14)

Utiliser la tronçonneuse en toute sécurité

Durée : 1 jour

Date : à définir

Lieu : MSA Côtes-Normandes et MSA Mayenne Orne Sarthe - Orne (61), Calvados (14) ou Manche (50)

ENVIRONNEMENT - CERTIFICATION

Certification environnementale : valider le niveau 1 et préparer les niveaux 2 et HVE

Durée : 2 jours et 2 heures à distance

Date : 24 février et 3 mars 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie - Bayeux (14)

PRÉVENTION DES RISQUES ET QUALITÉ DE VIE

Parler pour mieux s'entendre

Durée : 1 demi-journée

Date : à définir

Lieu : MSA Côtes-Normandes - Calvados (14) - Manche (50)

Premiers secours : savoir intervenir

Durée : 1 jour

Date : 3 mars 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie - Vire (14)

REGLER LA MOISSONNEUSE BATTEUSE

Améliorer les rendements avec une batteuse bien réglée

Durée : 1 jour

Date : 13 juin 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie - Iffs (14)

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES ET TRANSFORMATION A LA FERME

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène en transformation fermière

Durée : 2 jours + 2h30 à distance

Date : 3 et 4 avril 2023

Lieu : Chambre d'agriculture de Normandie - Hérouville-Saint-Clair (14)

L'assistant d'élevage équin a pour missions de soigner, surveiller, manipuler et entretenir le cheptel de l'élevage : juments et étalons et notamment des poulains de la naissance jusqu'à leur commercialisation, en vue de garantir l'état physique de santé et de bien-être des animaux. Assurer le suivi du cycle de reproduction : chaleurs, poulinage... Gérer l'entretien des bâtiments, des pâturages et des espaces verts.

Travail par période de l'année

Janvier à mai : Suivi des poulinages et suivi des vétérinaires 3 fois par semaines. En parallèle, il y a l'entretien de la structure : faire les boxes, nutritions, manipulations des foals, soins, peinture, nettoyeur haute pression et aide au maréchal.

Mai- Décembre : Préparation aux ventes (ARQUANA) pour les yearlings (Poulain d'un an) et foals (Poulain de moins de 6 mois). Apprentissage du boxe, du pansage, marcher en main. Nous vendons une trentaine de poulains par an et donc à préparer.

Organisation de travail

Dans le cas de Gaëlle BRIERE :
Début de journée à 7h30 : Je transmets les ordres à mes collègues et nous procédons à intervertir les chevaux qui sont au paddock et ceux qui sont au boxe pour que le cheptel ne soit jamais tout le temps au boxe ou paddock. Bien sûr, nous devons vérifier qu'il n'y a pas de blessure sur les chevaux.

En deuxième temps, nous passons à la nutrition des chevaux à l'extérieur et à l'intérieur ainsi qu'à l'entretien des écuries jusqu'à 11h30. Reprise à 14h, le tour de soin est à effectuer si nécessaire, mais l'après-midi laisse surtout la place aux intervenants externes de l'exploitation, c'est-à-dire au maréchal, vétérinaire et à l'ostéopathe. Ensuite, nous répétons l'inversement du cheptel. La journée est finie à 17h et nous travaillons 7j/7j avec un week-end sur 2 de garde.

Compétences et qualité

Un assistant d'élevage doit avoir du bon sens et de l'observation. Dans mon cas de responsable d'élevage, je dois faire preuve d'esprit d'équipe et être juste par rapport au personnel. J'aime travailler avec le cheval et je me dois d'avoir un tempérament juste au vu du travail avec des jeunes chevaux.

Gaëlle
BRIERE



Formation

- CAPA soigneur (accessible à partir d'une classe de 3e).
- Bac pro Conduite et Gestion de l'Exploitation agricole (CGEA)
- BPREA/BPREH (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole/Hippique)
- BTSA Productions Animales, ACSE avec module équin
- Licence management et communication des équipes

Témoignage

Brière Gaëlle, 23 ans, je suis responsable d'élevage au Haras d'Haspel depuis 4 ans. J'ai fait mes études à la MFR de Vimoutiers en BAC CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) et j'étais en stage au Haras d'Haspel. Suite à l'obtention de mon bac, j'ai fait 1 an de BTS ACSE (Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole) à Granville. J'ai dû arrêter mon BTS suite à un accident. Par la suite, j'ai essayé de postuler dans une autre structure mais je me suis rendue compte qu'il y aurait trop de charge mentale. J'ai donc décidé de rester au Haras d'Haspel où je suis passée au stade « responsable d'élevage » à 19 ans. En 2020, je suis partie 6 mois à Coomore en Irlande pour vivre de nouvelles expériences.

Pourquoi as-tu toujours voulu faire ce métier ?

Depuis l'enfance, je suis toujours allée dans les haras d'élevage de course galopeur avec mon père. Il m'a transmis la passion et le regard d'un éleveur. Je suis tombé amoureux de l'élevage équin grâce à mon père.

En quoi consiste ton travail ?

Pour ma part, mon travail consiste à surveiller la bonne marche de l'élevage en restant très minutieuse avec des chevaux jeunes et de valeur. A gérer une équipe et rester juste avec chaque salarié et personne en formation. Il est important de toujours avoir un œil sur les comportements des chevaux car en cas de problème il faut pouvoir agir au plus vite. Bien coordonner les équipes pour optimiser le temps de travail.

Qu'est-ce qui te plaît dans ton métier ?

Ce qui me plaît c'est de travailler en extérieur et d'être au contact des chevaux. Le fait de pouvoir transmettre les compétences et mes connaissances aux jeunes stagiaires, apprentis et personnes en reconversion professionnel. L'année dernière, j'ai remporté les trophées du personnel en tant que jeune espoir et cela permet de reconnaître les personnes de l'ombre et pour nous candidats, c'était une superbe expérience et une ouverture d'esprit.



AURA : MÉLANGEUSE AUTOMOTRICE AUTONOME POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE, UN PROCESSUS À SUIVRE !

AURA, une innovation dans les automates d'alimentation !

AURA est incontestablement l'innovation dans le domaine de la conduite d'élevage et en particulier parmi les solutions d'automatisation de l'alimentation. Cette mélangeuse automotrice autonome se distingue des autres automates d'alimentation par son dispositif de chargement inspiré des mélangeuses automotrices conventionnelles.

Cela confère à la machine la faculté de se rendre directement dans les silos de fourrage pour le chargement. Cela dédouane l'éleveur d'investir dans une cuisine ou dans des contenants d'attente.

Au-delà de l'investissement économisé, l'éleveur gagne également un temps considérable par la manutention des fourrages qu'il n'a plus à réaliser.

AURA dispose d'une cuve de mélange à deux vis verticales de 3 m³ pouvant alimenter des troupeaux jusqu'à 280 VL et leurs génisses. Le déchargement s'effectue par un tapis transversal assurant la distribution à droite et à gauche de la machine. En simultané ou en passage spécifique, AURA dispose de deux brosses repoussant ainsi les refus au plus près des cornadis des animaux.

Son moteur thermique de 42 kW est reconnu pour son faible niveau de consommation, permettant ainsi à l'éleveur d'améliorer son empreinte carbone.

AURA navigue dans l'élevage en s'appuyant sur 3 technologies : le GPS, le LIDAR et l'odométrie. Elle se déplace sur la base de trajectoires virtuelles qui sont définies avec l'éleveur puis intégrées dans l'interface KUHN Farm Track de la machine.

Le GPS RTK permet à AURA de se déplacer à l'extérieur des bâtiments avec une précision centimétrique. A l'intérieur des bâtiments, où le signal GPS peut être perturbé, la technologie LIDAR prend le relai (laser rotatif) pour scanner l'intérieur des bâtiments et ainsi se repérer.

Le troisième dispositif, l'odométrie permet en cas d'arrêt du GPS RTK et du LIDAR de prendre le relai en identifiant précisément la position de la machine (via des capteurs sur chacune des roues calculant en continu le nombre de tours de roue et l'angle de chacune d'entre-elles).



L'intégration dans l'élevage, un processus bien verrouillé !

Après la signature du bon de commande AURA, le processus d'intégration débute. Les différentes étapes décrites ci-dessous sont garantes de la satisfaction de l'éleveur par un haut niveau de performances.

90 jours avant la livraison

► Une pré-visite de sécurité est réalisée par des collaborateurs KUHN. Ces derniers identifient dans l'élevage tous les éléments qui pourraient par exemple être un écart à la norme en vigueur sur les automates d'alimentation (Norme ISO 3991). Cela peut être par exemple, la hauteur des murs des silos couloirs... A l'issue de cette pré-visite, une synthèse est remise à l'éleveur. Cela va lui permettre de préparer l'arrivée de la machine.

60 jours avant la livraison

► KUHN et son partenaire installent le KUH Management System et les différents panneaux d'information et de sécurité.

30 jours avant la livraison

► Définition des paramètres de KUH Fram Track (identification des points d'intérêts, c'est-à-dire tous les lieux dans l'élevage où la machine devra se rendre) et des voies virtuelles que AURA devra emprunter.

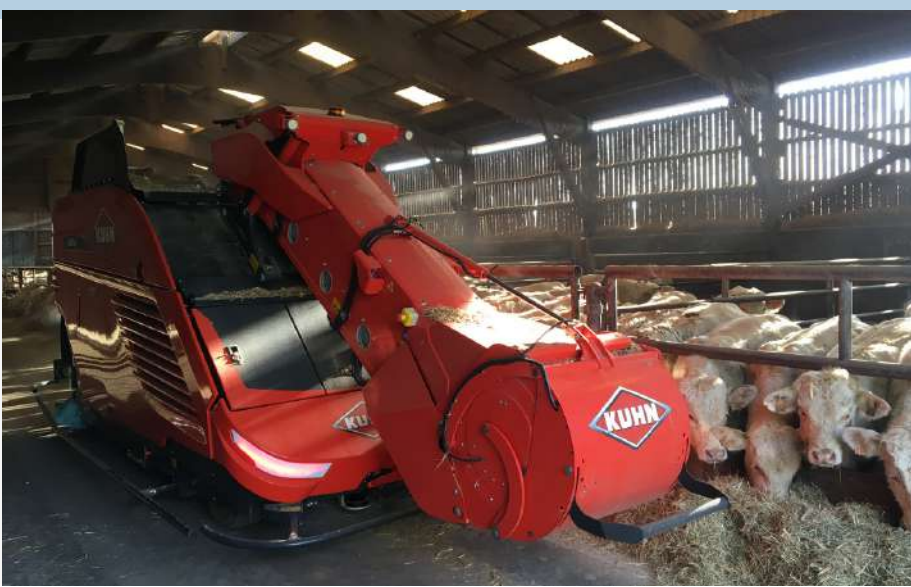


20 jours avant la livraison

► Un géomètre intervient pour générer des cartes avec les différentes infrastructures de l'exploitation. Cela permettra de créer la carte de navigation qui sera intégrée dans l'interface KUHN Farm Track.

7 jours avant la livraison

► Un intervenant KUHN procède à la AURA Safety Check. Il s'agit de la visite de sécurité permettant de donner le GO ou NO GO à la livraison de la machine. Cette visite de sécurité s'appuie sur les écarts identifiés lors de la pré-visite et retranscrits dans le rapport. Si un élément est divergeant avec la norme, cela peut être une raison du NO GO à la livraison en attendant la mise en conformité.



Déploiement commercial sur l'Ouest de la France

Jusqu'à fin 2023, l'ensemble des machines AURA de présérie sera placé dans l'Ouest de la France. Cela permet à KUHN de suivre ces machines de manière spécifique.

Le temps est ainsi laissé à la « construction » du réseau commercial composé de revendeurs qui auront la responsabilité des ventes de cette nouvelle technologie. Avec des formations techniques et d'un accompagnement KUHN de proximité, les concessionnaires revendeurs participent aux intégrations et au suivi des machines.

Ces partenaires souvent déjà connus des éleveurs pour la qualité de leurs services assurent la maintenance préventive mais aussi le dépannage 7 jours sur 7. Leurs techniciens disposent des compétences nécessaires tout en disposant du stock de pièces au sein de leurs ateliers.

Plus d'un an de recul pour les premiers acquéreurs !

En juin 2020 débutait la livraison des premières machines. A ce jour, ces machines atteignent des niveaux de performance vertigineux.

Pour exemple au sein du GAEC CORDERIE en Vendée, lieu d'arrivée de la toute première machine de présérie, celle-ci cumule aujourd'hui plus de 5000 heures. Ses éleveurs ont constaté des bénéfices probants :

- 4 500 000 kg de rations mélangées distribuées,
- Précision : 1.39 % de dérive pesée (différence entre la quantité programmée et le réalisé). Factuellement ce sont plus de 8Ha de maïs ensilage économisé,
- 1H30 de travail auparavant contre 30 minutes par jour aujourd'hui,
- Moins de refus et moins de compétition à l'auge,
- Pas de baisse de production en période chaude,
- 80% de réduction de frais vétérinaires,
- 4380 litres d'économie annuelle GNR.



Article réalisé par
KUHN
85260 LA COPECHAGNIÈRE



Un représentant, une employée de bureau et un directeur du personnel sortent du bureau à midi et marchent vers un petit restaurant lorsqu'ils trouvent sur un banc, une vieille lampe à huile. Ils la frottent et un génie s'en échappe.

D'habitude, j'accorde trois souhaits, mais comme vous êtes trois, vous en aurez un chacun.

L'employée de bureau bouscule les deux autres en gesticulant : "à moi, à moi!. Je veux être sur une

place immaculée des Bahamas, en vacances perpétuelles, sans aucun soucis qui pourrait m'empêcher de profiter de la vie" ... Et pouf,

l'employée de bureau disparaît aussitôt!

Le représentant s'avance à son tour : "à moi à moi!" je veux siroter une pinacolada, sur une plage de Tahiti avec la femme de mes rêves!" ... Et pouf, le représentant disparaît.

C'est à toi, dit le génie en regardant le directeur du personnel.

"Je veux que ces deux là soient de retour au bureau après le déjeuner!"

Au volant de sa voiture et en route vers le couvent, un prêtre croise une nonne à pied. Il s'arrête, et lui offre de la raccompagner au couvent. Elle accepte, monte dans la voiture, et en croisant ses jambes, révèle une magnifique paire de jambes. Le prêtre ne peut s'empêcher de les regarder et perd un instant le contrôle de sa voiture. Après avoir retrouvé la maîtrise de son auto, il pose subitement la main droite sur la cuisse de la nonne.

Elle le regarde et lui lance : "Mon père, vous souvenez-vous du Psaume 129?"

Penaud, le prêtre retire subitement sa main et se confond en excuses.

Un peu plus loin, rongé par la tentation, il profite d'un changement de vitesse pour recommencer.

Et la nonne, qui lui demande aussitôt "Mon père, vous souvenez-vous du Psaume 129?"

Il rougit une fois de plus et retire sa main, balbutiant "désolé, ma soeur, la chair est faible".

Arrivée au couvent, la nonne descend de la voiture sans dire un mot et lui jette un regard sans équivoque. Le prêtre se précipite sur la première bible qu'il trouve, à la recherche du Psaume 129 : "allez de l'avant, chercher toujours plus haut, vous trouverez la gloire".



C'est un petit garçon de 12 ans qui se présente devant la porte d'une maison à la réputation douteuse en traînant derrière lui une grenouille écrasée...

La patronne de la boîte, étonnée, demande au garçon ce qu'il veut :

Je voudrais passer un moment avec une de vos filles, j'ai de quoi payer et j'en veux une qui ait une, voire plusieurs, maladies "honteuses".

La patronne est de plus en plus étonnée mais n'a aucune hésitation, une de ses filles ne rapporte plus d'argent depuis un certain temps à cause de la maladie honteuse qui a fait le tour des clients habituels, alors comme le garçon insiste et qu'il a de quoi payer...

Après un petit quart d'heure, le garçon revient le sourire aux lèvres ...

La patronne n'y tenant plus lui demande pourquoi il a insisté pour avoir une fille malade.

Ce soir mes parents vont dîner au restaurant, et ils vont faire venir une baby-sitter qui aime bien les petits garçons et je suis sûr de lui refiler la maladie. Quand mes parents vont rentrer, mon père va ramener la baby-sitter, elle va lui refiler la maladie... quand mon père va rentrer, il va la refiler à ma mère qui la refilera au facteur demain matin...

...Et c'est cet enfoiré de facteur qui a écrasé ma grenouille !!!

EQUI-RESSOURCES
VOTRE RÉFÉRENT
EMPLOI & ORIENTATION
DANS LA FILIÈRE ÉQUINE

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI
Postulez en ligne

ORIENTATION
Informez-vous sur les métiers & formation

MARCHÉ DE L'EMPLOI
Découvrez les études de l'observatoire

 **équi-ressources**
ifce

Emploi & orientation

www.equiresources.fr

Vous recherchez en Normandie

 Un emploi en agriculture

 Un.e Collaborateur.trice

 **09 73 033 200**

 **09h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00**

 **emploinormandie@anefa.org**

www.lagriculture-recrute.org



Magasins ouverts aux particuliers
du lundi au vendredi



semences, fertilisants,
produits de protection
des cultures, aliments
pour les animaux,
matériel d'élevage



Nos dépôts :

Anisy, Creully-sur-Seulles, Le Molay-Littry,
Nonant, Norrey, Rampan, Sept Vents,
Tour-en-Bessin, Vieux

Siège social : Creully-sur-Seulles
Tel : 02 31 71 25 00
www.coopcreully.com



CANAPPEVILLE

CFA - CENTRE DE
FORMATION EN ELEVAGE

Formations adulte et apprentissage
en élevage bovin et porcin



BPA
CQP
BPREA

CS conduite d'élevage
BTS Productions Animales
Initiation et perfectionnement

PORTES OUVERTES

Vendredi 11 février
Samedi 12 mars (avec marché fermier)
Vendredi 8 avril

27400 Canappeville - Tél 02.32.50.51.71
www.cfa-cpse-canappeville.fr



pour me former aux
métiers de demain,
j'ai choisi le


**CFA-CFPPA
de Sées**



formations en apprentissage
formations adultes

agriculture et élevage | métiers du cheval
nature et environnement | services | formations courtes

www.lap61.fr  



Résolument tourné vers l'avenir,

Conscient des défis agroécologiques à relever,

Notre Lycée agricole accueille

Les jeunes de la 4^{ème} au BTS :

- 4^{ème}-3^{ème} de l'enseignement Agricole
- Bac Professionnel Agroéquipement
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation (CGEA)
- Bac Pro Services aux personnes et au territoire (SAPAT)
 - BTS ACSE (par Apprentissage)

Contactez-nous au 02 33 67 99 00

Ou sur notre site internet : www.giel-don-bosco.org

VOUS ÊTES TOUJOURS LÀ POUR LUI



NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

NOTRE ASSURANCE
MULTIRISQUE AGRICOLE
VOUS SÉCURISE
DANS L'EXERCICE
DE VOTRE ACTIVITÉ.

Pour plus d'infos
contactez-nous
au 02 31 55 30 30

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Laurjardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.

Crédit photo : Getty Images, BETC



Groupama

CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici



 groupama.fr



 N°Cristal 09 69 36 10 11 *

*Informations, sinistres, santé.

LES EXPERTS de vos voyages

BOUBET



Location d'autocars Grand Tourisme avec
conducteurs pour tous vos déplacements en France ou à l'étranger.

Selectour Afat



Boubet Voyages

Organisateur de voyages
en groupes pour un séjour,
un circuit, un week-end,
une croisière...



www.boubet.fr